

FRANCE RELANCE – VOLET EXPORT – LES NOUVEAUX OUTILS

OBJECTIFS

- Pallier le ralentissement des exportations françaises
- Remettre le pied à l'étrier aux 15% d'entreprises exportatrices qui ont stoppé leur développement international en raison de la Covid
- Soutenir la projection des entreprises à l'international
- Limiter la mobilisation de la trésorerie des PME

ENVELOPPE BUDGETAIRE

- 247 millions d'euros

5 AXES

- L'information économique pour affiner la connaissance sur l'évolution des marchés et leurs opportunités : nouveaux outils numériques d'information, dispositif de remontées d'information du réseau diplomatique pour disposer de l'information en temps réel, par secteur et par pays ; mobilisation des réseaux pour accompagner les PME
- La baisse du coût des démarches à l'export : **création d'un chèque relance export (subvention) :**
 - prise en charge jusqu'à 50% des frais occasionnés par la participation à un salon international ou à l'achat d'une prestation d'accompagnement (le prestataire doit être référencé par la Team France Export/remboursement des prestations acquises auprès des prestataires agréés)
 - Bénéficiaires : PME et ETI
 - Financement accordé dans la limite de 2 actions collectives et 2 prestations individuelles par entreprise
 - Plafond :
 - 1.500€ pour une prestation d'accompagnement collectif
 - 2.000€ pour une prestation d'accompagnement individuel
 - 2.500€ pour la participation à un salon international
 - Période : jusqu'au 31 décembre 2021

- **Des outils complémentaires pour le financement**
 - ✓ Moyens accrus pour **l'assurance-prospection**, outil le plus sollicité par les PME :
 - **Nouvelle offre d'assurance-prospection-accompagnement** destinée aux plus petits projets (à venir dans la loi de finances 2021)
 - Financement accru de projets liés à la transition écologique, dans le cadre de l'assurance-prospection classique
 - ✓ Favoriser un recours accru à l'assurance-crédit export, en veillant à ce que les conditions d'octroi soient accessibles aux PME (Bpifrance et DG Trésor)
 - Assurance caution export
 - Bénéficiaires : toutes les entreprises exportatrices
 - **Taux bonifié jusqu'à 90% pour les TPE, PME, ETI** (sous conditions)
 - Période : jusqu'au 31 décembre 2021
 - ✓ Doublement de l'enveloppe FASEP pour accroître le soutien aux exportateurs qui se positionnent sur les projets d'infrastructures dans les pays émergents
- **VIE : création d'un chèque relance VIE (subvention) :**
 - Forfait : 5.000€ par VIE (bonification possible par les régions)
 - Bénéficiaires :
 - PME et ETI
 - Toutes les entreprises lorsque l'envoi en mission concerne des jeunes issus des circuits courts et des quartiers prioritaires
 - Période : 31 décembre 2021 (début de la mission VIE)
- La communication sur les savoir-faire français : mieux faire connaître les marques France et leurs spécificités : French Tech, Health care, French Fab, cosmétiques, villes durables, etc.